

Canton de LA BRESSE

COMMUNE de LA BRESSE

A R R E T E

N°333/2019

Le Maire de la Commune de LA BRESSE,

*Travaux enfouissement
de réseaux BT et HTA.
Rue des Champions et
Chemin du pré Gaumé*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 ainsi que L 2213 à L 2213-4 ayant trait aux pouvoirs du maire en matière de circulation routière,

Du 23/09/19 au 21/12/19

VU la demande formulée le 12/09/2019 par l'entreprise SARL VALDENNAIRE Frères de SERVANCE pour des travaux d'enfouissement de réseaux BT et HTA au N°34 rue des Champions et chemin et N° 4 du chemin du pré Gaumé à LA BRESSE.

Réglementation de la circulation.

VU le Code Pénal notamment l'article R610-5,

CONSIDERANT qu'il importe de prévoir à cette occasion une réglementation momentanée de la circulation afin d'assurer la pleine sécurité des agents chargés des travaux, des usagers de la route et de prévenir tous risques d'accidents.

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent pour des raisons de sécurité la mise en place d'une signalisation routière temporaire ponctuelle ; route barrée et circulation en alterna par feux de chantier.

ARRÊTE

Article 1:

A compter du 23/09/2019 jusqu'aux 21/12/2019 et pendant toute la durée des travaux, les mesures suivantes de circulation seront appliquées :

Circulation dans les deux sens alternée par feux tricolore.
Stationnement interdit sur la longueur du chantier.
Signalisation par panneaux de travaux.
Fin de prescription.

Article 3 :

La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux sous la surveillance des STM.

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la loi.

Article 5:

Copies du présent arrêté seront remises pour exécution, chacun pour ce qui le concerne à :

- Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie à SAULXURES/ MOSELOTTE.
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers.
- Monsieur le responsable des Services Techniques Municipaux.
- Monsieur le responsable de la Police Municipale de LA BRESSE.
- Entreprise SARL VALDENNAIRE Frères de SERVANCE (70).

Fait à LA BRESSE, le 13 SEP 2019
Pour le Maire empêché,
La première adjointe,
Maryvonne CROUVEZIER

Extrait affiché le 13 SEP 2019
Retiré de l'affichage le

